

#12 - juin 2016

Alentours

Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault

Le Grand Site de France passe à dix

» p.4

Pratique : la navette roule à la Toussaint !

» p.3



Pont du Diable : (re)découvrir le site

» p.9



Poterie : des sorties studieuses

» p.10



VALLÉE DE L'HERAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

C'était un souhait de la commission supérieure des sites quand elle a étudié notre dossier de demande de labellisation Grand Site de France de 2010 : que la démarche puisse être étendue à l'ensemble du territoire concerné par le site classé Gorges de l'Hérault. Ce sera, je l'espère, chose faite en 2017 avec l'entrée de cinq nouvelles communes dans le Grand Site de France « St-Guilhem-le-Désert – gorges de l'Hérault ».

Ce territoire étendu aura une plus grande cohérence et permettra de mieux prendre en compte tous les enjeux environnementaux et touristiques. Nos voisins du Grand Pic St Loup et des Cévennes gangeoises et suménoises, convaincus de la qualité du travail que nous menons depuis des années, n'ont pas hésité un instant à nous rejoindre. Par ailleurs, l'évaluation des actions que nous avons conduites, elle aussi, a démontré que la pertinence et l'utilité de notre démarche étaient très largement reconnues.

C'est donc renforcés et encore plus motivés que nous nous apprêtons à poursuivre ce grand projet, en comptant bien que le ministère de l'environnement nous renouvelle en 2017 le label « Grand Site de France » pour six nouvelles années.

Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Sommaire

» 3

NOUVELLES

En pratique

» 4

GRAND SITE DE FRANCE

Au tableau !

» 8

PATRIMOINE

Unesco et Grand Site : des objectifs qui rassemblent

» 9

PONT DU DIABLE

(Re)découvrir le site avec le sentier d'interprétation

» 10

ARGILEUM

Des sorties studieuses

» 11

RENCONTRE

« Des échanges très intéressants »

Alentours Edition spéciale n° 12 - Juin 2016

Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 Parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Directeur de la publication** : Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Rédaction en chef** : Gilles Cohen - **Mise en page et textes** : Marion Moutet - **Conception maquette** : Anatome - **Photos** : E. Gallée, M. Moutet - CCVH - B. Piquart, A-L. Theule - OTI - SGVH - Tilby Vattard, Laurent Schneider CNRS Aix-Marseille - **Impression** : Imp'act Imprimerie, St-Gély-du-Fesc - **Distribution** : Chirripo - Pérols - **ISSN** : 1763-7082

Nouveau ! La navette en service à la Toussaint

Deux destinations sont desservies au départ de la maison du Grand Site de France : St-Guilhem-le-Désert, avec un arrêt à la grotte de Clamouse, et Argileum, à St-Jean-de-Fos.

Nouveau ! La navette en direction de St-Guilhem-le-Désert sera en service tous les jours pendant les vacances de la Toussaint ! En détail :

- Tous les week-ends des mois de juin et septembre : départs toutes les 30 minutes de 11h à 19h
- Tous les jours pendant les vacances de la Toussaint (19 octobre - 2 novembre) départs toutes les 30 minutes de 11h à 17h30
- Tous les jours du 2 juillet au 31 août : départs toutes les 15 minutes en journée de 10h à 21h, toutes les 30 minutes en soirée, de 20h45 à 23h
- La navette en direction d'Argileum sera en service tous les jours du 2 juillet au 28 août : départs toutes les 30 minutes de 10h à 19h

Le parking de la maison du Grand Site de France est ouvert toute l'année :

- Il est gratuit : en semaine les mois de juin, septembre, octobre (hors vacances de la Toussaint), et du 3 novembre jusqu'à la réouverture de la maison du Grand Site (au printemps 2017)
- Il est payant : les week-ends des mois de juin et septembre, tous les jours des mois de juillet et d'août et des vacances de la Toussaint (19 octobre - 2 novembre)

Les tarifs :

Pensez à l'abonnement ! (lire ci-contre)

- Voiture, bus et camping-car : 5 € la journée

- Motos : 1 € la journée

Camping-car :

- Borne de service payante

- Le stationnement de nuit : 18 € maximum par 24h

Informations www.saintguilhem-valleeherault.fr ■

L'ABONNEMENT

Simple et pratique !

Les habitants de la vallée de l'Hérault ont de la chance, en quelques minutes à peine, ils peuvent profiter du site du pont du Diable. L'abonnement est aussi fait pour eux ! À raison de 12 € par an, vous pouvez utiliser le parking autant que besoin !

Rendez-vous à la maison du Grand Site de France, seul point d'accueil de l'Office de tourisme intercommunal à pouvoir préparer ou recharger votre abonnement.

Une question ? Demandez à l'office de tourisme



L'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault, ce sont trois points d'accueil répartis sur le territoire :

- à **Gignac** : au 3 parc d'activités de Camalcé. Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermé les week-ends et les jours fériés) - 04 67 57 58 83

- à **St-Guilhem-le-Désert** : sur la place de la Liberté, ouvert toute l'année, 7/ 7 jours, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 d'octobre à mars, de 9h30 à 13h et de 14h à 18h en juin et septembre, et en continu de 9h30 à 19h en juillet et août.

04 67 56 41 97

- à la maison du Grand Site de France - pont du Diable : accueil saisonnier

jusqu'au 2 novembre inclus, tous les jours. Ouvert de 10h30 à 18h en juin et septembre, de 9h30 à 19h en juillet et août, et de 10h à 13h et de 14h à 17h30 en octobre et novembre - 04 67 56 41 97

- Les boutiques de la maison du Grand Site, le Mas des agriculteurs et la Vinothèque, sont ouvertes tous les jours en juillet et août de 10h à 19h30.

Hors saison, elles vous accueillent tous les jours de 11h à 18h en juin et septembre, et du mardi au dimanche de 10h30 à 17h30 en octobre et novembre.

N'oubliez pas le site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal :

www.saintguilhem-valleeherault.fr, et la page Facebook « **Tourisme Saint Guilhem** ».■

Grand Site de France

Grand Siti

Grand Site de France, au tableau !

Alors qu'il arrivait à la fin d'un cycle de gestion, la communauté de communes a souhaité se livrer à une véritable évaluation du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault, de façon à préparer au mieux son futur.



Beaucoup de questions...

Le Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault va bien, merci ! C'est en effet ce qu'en disent les habitants, acteurs et socioprofessionnels qui ont participé à l'évaluation du site depuis le mois de novembre. Pour assurer l'objectivité de la démarche, elle a été confiée à deux bureaux d'études. Tous deux ont établi la méthode, les questions et les critères d'évaluation, avant d'en présenter les conclusions au mois d'avril.

Le défi consistait à évaluer à la fois les résultats quantitatifs (fréquentation, retombées économiques, circulation, etc...) et qualitatifs au regard des objectifs fixés dans le plan de gestion 2010 - 2016. Cette deuxième partie s'avère plus délicate. En effet, le plan de gestion comprend des objectifs de protection du site, de développement des activités économiques, et de gestion de l'accueil facilement évaluables, mais aussi et surtout des objectifs de valorisation de son « esprit des lieux », moins facile à cerner. Ainsi, les bureaux d'études ont établi les indicateurs et les critères pour mesurer les aspects quantitatifs et se sont appuyés sur des enquêtes en ligne, des entretiens, deux forums participatifs et un groupe pour évaluer le travail réalisé, les dynamiques en cours et la pertinence des orientations et actions poursuivies. Près de 600 personnes ont participé à cette évaluation, organisée en quatre axes ; circulation et stationnement, paysage et patrimoine, accueil des publics et gouvernance.

... autant de réponses...

En ce qui concerne le premier point, il apparaît que la création du parking de la maison du Grand Site et la mise en œuvre de navettes ont eu les effets escomptés sur le stationnement sauvage et sur la circulation dans les gorges. En 2014, 20 % des visiteurs sont venus à St-Guilhem-le-Désert via la navette, ce qui a évité la circulation et le stationnement dans le village de 19 782 véhicules. L'effort doit toutefois être maintenu, notamment en ce qui concerne la navette en direction de St-Jean-de-Fos. Cette gestion des flux et du stationnement participe aussi à la préservation des paysages et du patrimoine, le deuxième axe de travail de l'étude.

Ce dernier est riche d'enseignements. Habitants, socio-professionnels et acteurs sont unanimes : ce sont les paysages qui font la valeur du site et sont des leviers de développement, il faut donc assurer leur préservation, même si certaines contraintes inhérentes font débat.

En ce qui concerne l'accueil des publics, les professionnels voient d'un bon œil les actions menées pour l'attractivité et l'accueil des visiteurs : la maison du Grand Site de France et ses espaces de valorisation des produits locaux, le développement d'activités de pleine nature, ou encore la création d'un nouveau point d'accueil à St-Guilhem-le-Désert sont autant d'initiatives saluées. Si l'objectif de diffusion des publics dans l'espace reste à poursuivre, l'étalement de la fréquentation en avant-saison est satisfaisante, et les pics de fréquentation estivaux s'atténuent.



Chacun a pu participer à l'évaluation du Grand Site à l'occasion des forums

... et une conclusion !

De nombreux chantiers d'envergure ont été menés : construction de la maison du Grand Site et d'Argileum - la maison de la poterie, requalification des ruelles des centres anciens d'Aniane et St-Jean-de-Fos, ainsi que de l'entrée de St-Guilhem-le-Désert, développement de l'œnotourisme... Après ces actions qu'il était nécessaire de mener en priorité, l'évaluation est aujourd'hui l'occasion de prendre le temps de réfléchir à la gouvernance du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault, et d'adapter sa gestion à ce que le label et ces nouveaux équipements en ont fait.

Le regard extérieur des bureaux d'étude constate un portage efficace par la communauté de communes, mais une animation partenariale à renforcer pour une meilleure cohésion autour de cette cause. L'intégration de nouvelles communes dans le périmètre de gestion (lire en pages 6 et 7) a été l'occasion de prendre des engagements pour améliorer le fonctionnement des instances de consultation et de décision. Nul doute que cette évaluation participative et riche d'enseignement fut un socle idéal à des partenariats naissants. ■

Circulation et stationnement en question

La gestion de la circulation et du stationnement est un objectif incontournable du plan de gestion du Grand Site de France 2010 - 2016, et ce à juste titre compte-tenu des atteintes que les excès en la matière peuvent porter au Grand Site. La question avait d'ailleurs déjà fait l'objet d'une première étude en 2002 - 2003. Plusieurs mesures avaient fait suite : construction du parking de la maison du Grand Site, mise en place de navettes, pose d'une glissière pour éviter le stationnement sauvage dans les gorges ou encore incitation aux circulations douces sont quelques exemples.

Une nouvelle étude évalue l'impact de ces actions (lire ci-contre) pour établir un diagnostic de la situation actuelle. Compte-tenu des évolutions de périmètre à venir (lire en pages 6 et 7), elle porte à la fois sur le périmètre du Grand Site de France, comprenant les communes d'Aniane, Montpeyroux, Puéchabon, St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos, et sur les gorges de l'Hérault, jusqu'à Causse-de-la-Selle. Le diagnostic se basera sur les différentes données collectées tout au long de l'année (comptage du stationnement sauvage, données de stationnement des différents parkings, fréquentation des navettes, etc.), ainsi que sur les informations recueillies pendant les phases de concertation avec l'ensemble des acteurs et les habitants. On attend le résultat de cette étude pour l'automne. Elle servira de base pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie autour de l'écomobilité, à découvrir en fin d'année 2016. ■



La navette connaît chaque année un grand succès

Un Grand Site à dix communes

Le Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault s'agrandit ! A partir de 2017, il couvrira l'ensemble du site classé des gorges de l'Hérault.

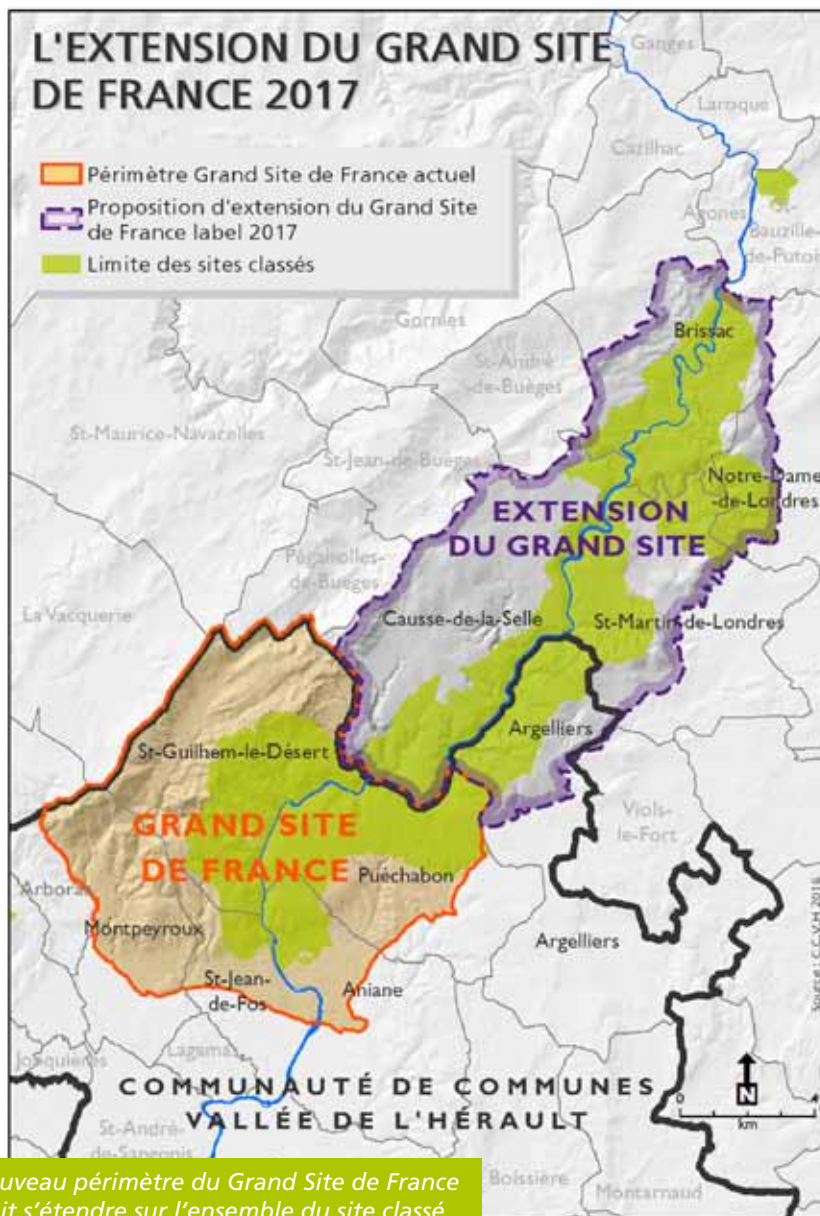
Cinq communes intègrent le Grand Site de France

Ce n'est pas une surprise, dame nature fait fi des frontières administratives !

Les paysages des gorges de l'Hérault s'étendent

bien au-delà du périmètre du Grand Site de France tel qu'il existe actuellement. Ainsi, le site classé des gorges de l'Hérault débute au pont du Diable et englobe cinq communes de plus que le Grand Site de France actuel : Argelliers, Brissac, Causse-de-la-Selle, Notre-Dame-de-Londres, et St-Martin-de-Londres.

Deux périmètres, le site classé et le Grand Site de France, font un espace unique qui présente les mêmes besoins. Forts de ce constat, les maires des cinq communes qui composent actuellement le Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault ont pris la décision d'appuyer à l'unanimité la demande de l'État qui, par la voix de la Commission supérieure des sites, a proposé de faire évoluer les limites du Grand Site pour englober l'ensemble du site classé. Après sollicitation de l'ensemble des acteurs concernés, dont les présidents des communautés de communes du Grand Pic St-Loup, Alain Barbe, et des Cévennes Gangeoises et Suménoises, Jacques Rigaud (lire ci-contre), l'agrandissement du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault devrait être acté pour 2017. À cette occasion, il est aussi décidé que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault reste coordinatrice de la gestion du site.



Le nouveau périmètre du Grand Site de France devrait s'étendre sur l'ensemble du site classé des gorges de l'Hérault

De nouvelles instances

Toutefois, cet agrandissement nécessite une structuration des instances de décision. En lien avec les conclusions de l'évaluation sur la gouvernance du site (lire en p. 4 et 5), un comité des maires est créé,



Ce qu'ils en disent

Alain Barbe, Président de la communauté de communes du Grand Pic St-Loup et Jacques Rigaud, Président de la communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, sont tous les deux concernés par cette extension.



©Tilby Vattard

Pourquoi souhaitez-vous adhérer à la démarche Grand Site de France ?

Alain Barbe : Le territoire du Grand Pic St-Loup présente beaucoup de similitudes avec celui du Grand Site de France et des objectifs communs en matière de développement touristique. Poursuivre ces objectifs tout en assurant la qualité de vie des villages nous intéresse. Nous avons pu constater les moyens mis en œuvre depuis le lancement de la démarche et les évolutions qui ont suivi, nous avons tout intérêt à capitaliser sur le travail déjà réalisé.

Au-delà de la demande de la commission des sites, quelles ont été vos motivations à intégrer le Grand Site de France ?

Jacques Rigaud : La proposition d'intégrer le label est une opportunité pour notre territoire du point de vue de la valorisation des sites. Cette extension de périmètre à l'intégralité du site classé est une proposition de la Commission Supérieure des Sites. Bien que seule la commune de Brissac soit impactée par ce périmètre sur notre territoire, elle n'est pas la moins dépourvue de sites touristiques : zone de baignade, monuments historiques... Notre motivation première d'intégrer le Grand Site de France porte sur la gestion et la mise en valeur de nos atouts.

Qu'attendez-vous de cette démarche ?

A. B. : Adhérer au Grand Site de France est un moyen supplémentaire de soutenir la politique touristique responsable que nous menons. C'est un label puissant, qui nous permettra de travailler en interconnexion. Il est aujourd'hui nécessaire de décloisonner les territoires et de fonctionner dans un esprit de coopération avec ceux qui nous entourent.

Qu'attendez-vous de ce mode de gestion ?

J.R. : La reconnaissance Grand Site est une force pour nos territoires afin de développer l'économie locale (hébergement, activités de pleine nature, valorisation des produits du terroir...) dans le cadre du développement durable. Des programmes d'actions aux abords du périmètre se mettront en place. Le mode de gestion se doit d'être équilibré et cohérent avec les trois communautés de communes, socle de la démarche, impactées pour une meilleure gestion globale du périmètre.

auquel siègeront les dix maires des communes du site, ainsi que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault. Il chapeautera l'action d'un comité de pilotage, où seront représentés l'ensemble des communautés de communes et des offices de tourisme concernés, ainsi que les partenaires institutionnels et techniques (Ministère de l'Ecologie, Préfecture, Office national des forêts, Hérault transport etc.). Des groupes de travail

thématiques traiteront plus spécifiquement certaines questions : la fréquentation, le paysage, le patrimoine ou les retombées socio-économiques sont quelques exemples.

Ces nouvelles instances auront pour objectif de faire vivre le Grand Site de France, son « esprit des lieux » et ses paysages tout en le préservant de la surfréquentation que génèrent ses richesses naturelles et patrimoniales. Un défi que tous les acteurs ainsi réunis sont prêts à relever ! ■

Unesco et Grand Site : des objectifs qui rassemblent

Des richesses et des objectifs en commun, il n'en fallait pas plus pour intégrer les objectifs de gestion de l'Unesco au plan de gestion du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault.

Placée sur la via Tolosa du chemin de St-Jacques-de-Compostelle, l'abbaye de Gellone et le pont du Diable font partie des 71 monuments inscrits dans ce cadre au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998. Cette inscription implique de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour conserver les monuments et valoriser le chemin de St-Jacques-de-Compostelle. A ce titre, la Direction régionale des affaires culturelles et la préfecture demandent la mise en œuvre d'un plan de gestion dédié.

En tant que gestionnaire du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault mène nombre d'actions de conservation. Dans une logique de cohérence, l'Etat a sollicité la communauté de communes pour qu'elle élabore



un plan de gestion commun des biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault.

Ainsi, le plan de gestion 2017 - 2022 du Grand Site intégrera les pré-requis de l'Unesco à ce sujet. ■

Abbaye d'Aniane : les découvertes valorisées

Après le frisson de la découverte, il était temps pour l'équipe de Laurent Schneider, directeur de recherches au CNRS et responsable des fouilles, d'assurer l'avenir des pièces sculptées découvertes dans les sols de l'abbaye d'Aniane. Une vingtaine d'entre elles ont été soumises à l'expertise de la Commission départementale des objets mobiliers de l'Hérault pour une inscription et un classement au titre des monuments historiques. En effet, si l'abbaye d'Aniane est déjà classée, les sculptures romanes découvertes récemment devaient faire l'objet d'une nouvelle demande. La communauté de communes étant propriétaire des pièces, elle ne pouvait pas défendre elle-même cette candidature. C'est donc l'archéologue qui les a découvertes, Laurent Schneider, qui a argumenté devant les membres de la commission en faveur de ces collections.

Les pièces sont désormais inscrites sur la liste des monuments historiques au titre objet et le dossier sera à nouveau examiné en octobre prochain, cette fois-ci à Paris, en commission nationale pour une mesure de classement. Une inscription qui engage la communauté de communes à assurer la conservation et la mise en valeur des pièces et renforce le partenariat avec l'État sur ces opérations. ■



Les pièces découvertes étaient dans un très bon état de conservation

Pont du Diable

Pont del Diabla

(Re)découvrir le site avec le sentier d'interprétation

Le pont du Diable n'est pas le seul élément qui mérite le détour ! Un sentier d'interprétation permet de découvrir toutes les autres richesses du site.

Le site du pont du Diable recèle bien des surprises ! Au-delà de l'édifice, le site est empreint d'un « esprit des lieux »... Entre histoire et légende, richesses naturelles et patrimoniales, ce dernier se ressent plus qu'il ne s'explique.



Des panneaux ludiques permettent aux enfants d'apprendre en s'amusant

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, gestionnaire du site, tient à le faire partager aux visiteurs et a mis en place un sentier d'interprétation à cet effet.

Sept panneaux ont été placés devant les différents points d'intérêts. On découvrira ainsi les mares qui ont été créées lors de l'implantation de la maison du Grand Site et les espèces qui les peuplent, les différents milieux qui font les paysages environnants, les activités qui les ont façonnés ou encore l'incontournable légende du pont du Diable... Cette signalétique s'intègre parfaitement au paysage tout en étant esthétique, grâce au travail de Benoît Souverbie, ferronnier d'art qui a conçu les supports des panneaux. Mieux, certains de ces panneaux ont été conçus de façon ludique pour permettre aux plus jeunes d'apprendre en s'amusant. ■

Laissez-vous conter...

Il sillonne le site du pont du Diable habillé de rouge... le diable serait-il de retour ? Non ! Il s'agit des agents de médiation et d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault.

Depuis les vacances de Pâques, ils vont à la rencontre des visiteurs et prodiguent un premier niveau d'information sur le site, son histoire, les différents points d'intérêts à voir, ou encore sur les aspects pratiques de la découverte. Ils montent aussi dans les navettes, permettant ainsi aux passagers d'en savoir plus sur les gorges de l'Hérault et de préparer leur visite de St-Guilhem-le-Désert ou St-Jean-de-Fos.

Cette nouvelle forme d'accueil, dite « hors-les-murs », s'inscrit dans une politique d'amélioration de l'accueil du visiteur et vient compléter le dispositif d'accueil en office à la maison du Grand Site ou sur la place de la liberté à St-Guilhem-le-Désert. Une question ? Cherchez le t-shirt rouge ! ■

Et aussi sur internet : www.saintguilhem-valleeherault.fr et sur la page Tourisme Saint Guilhem Vallée de l'Hérault.



L'accueil peut aussi se faire dans les navettes

Poterie : des sorties studieuses



Les potiers de St-Jean-de-Fos ont découvert le travail d'artistes renommés

Cette démarche avait été initiée dès le mois d'octobre avec l'organisation du premier colloque « céramique et nouvelle cuisine », qui a rassemblé potiers et restaurateurs locaux autour d'une réflexion commune.

Ensuite, en tout début d'année, la communauté de communes a organisé le voyage de cinq potiers au lycée professionnel d'Antibes. Ils y ont rencontré les élèves et les dynamiques professeurs de la filière céramique, Odile Culas-Bonin et Françoise Desplanques. Potiers confirmés et élèves se sont pliés au même exercice et ont confronté leur regard. La réflexion poussée sur le design des élèves s'est enrichie de la technique avancée des potiers et vice-versa. Cet échange professionnel a continué avec la visite des ateliers de deux potiers internationalement cotés, qui ont réservé un accueil chaleureux aux potiers de la vallée de l'Hérault : Jacky Coville et Jean-Paul Vanlith à Biot.

Aller puiser l'inspiration dans ce qui se fait ailleurs pour rester dans l'air du temps... la méthode a fait ses preuves, et c'est bien pour cela que la communauté de communes et Loul Combres l'ont proposée aux potiers de St-Jean-de-Fos.

De retour en vallée de l'Hérault, c'est riche de ce partage que les potiers se sont lancés dans la réalisation de claustras, ces parois ajourées qui peuvent être utilisées en extérieur ou en intérieur. Des maquettes ont été présentées à l'occasion de l'inauguration du local Jean Paulet le 1^{er} avril. Ces anciens bains-douches de St-Jean-de-Fos ont été mis à disposition par la mairie pour devenir un atelier de recherche rendant hommage à l'un des pionniers du renouveau de la céramique languedocienne.

Au-delà de la démarche artistique, il s'agit aussi pour ces artisans de s'ouvrir de nouvelles portes en adaptant leurs produits aux pratiques actuelles (lire ci-contre l'interview de Béatrice Constans, présidente de l'association des potiers de St-Jean-de-Fos). De son côté, la communauté de communes souhaite pousser plus loin la démarche en accompagnant la mise sur le marché de ces nouveaux produits. ■

A NOTER

La poterie se découvre du bout des doigts ou à pleine main à Argileum - la maison de la poterie à St-Jean-de-Fos.

Rendez-vous pour l'un des ateliers d'initiation au modelage qui se tiennent tous les mardis, mercredis, jeudis et dimanches des mois de juillet et août de 10h30 à 12h30.

9 € adulte, et 7 € par enfant.

Le programme est à retrouver sur www.argileum.fr

¡ Bienvenido !

Danisa Arzac suit une licence « céramique industrielle » à la faculté des arts et du design de Cuyo, en Argentine. Avec le concours de la Fondation culture & diversité et de l'Unesco, elle va bénéficier pendant quatre mois de l'expérience des potiers de St-Jean-de-Fos dans le cadre du programme « Voyager pour apprendre les métiers d'art ». Arrivée depuis le mois d'avril, elle sera guidée par Loul Combres jusqu'à la fin du mois d'août. Danisa suivra un programme pédagogique qui lui permettra d'évoluer dans ses techniques et de présenter des pièces abouties à la Fondation culture & diversité. Cet échange est aussi l'opportunité pour les professionnels de la poterie et les habitants de découvrir une nouvelle culture ! ■



« Des échanges très enrichissants »

Présidente de l'association des potiers de St-Jean-de-Fos, Béatrice Constans a participé aux ateliers de recherche sur la nouvelle cuisine et les claustras. Elle y a trouvé bien plus que ce qu'elle attendait !

Vous avez rencontré les restaurateurs locaux au mois d'octobre pour lancer une collaboration. Quelles ont été les problématiques soulevées ?

Béatrice Constans : Nous devons trouver comment nous, potiers, pouvons entrer dans les critères des cahiers des charges des restaurateurs. Ils ont besoin de vaisselle empilable, facile d'entretien, qui mette leur univers en valeur, etc. Nous avons échangé et suivi une formation pour apprendre à entrer dans leur monde et comprendre comment ils fonctionnent. Nous avons mené une réflexion sur le produit et la façon de le réaliser : recherche sur le matériau adéquat, la technique, la forme, la conception... Cette démarche nous a amené à développer notre imaginaire.

Vous avez aussi travaillé sur des claustras. Là encore, l'imaginaire a été sollicité ?

B. C. : Oui, effectivement ! Les critères et les contraintes étaient différents. Il s'agissait d'entrer dans un espace collectif, urbain, privé ou public... Cela nous a conduit à collaborer avec d'autres corps de métiers, comme dans le cas de la céramique dédiée à la restauration. Pour les ateliers de recherche sur la nouvelle cuisine, nous avons travaillé en lien avec les étudiants du diplôme des métiers d'art du lycée d'Antibes. Un échange très enrichissant ! Nous avons réalisé que nous pouvons encore travailler notre façon de concevoir les éléments pour faire entrer le design dans nos travaux. Elisabeth Vidal, designer qui nous a accompagné tout au long du projet, nous a amené encore plus loin, en nous confrontant à certaines réalités. Nous avons conçu un produit global : l'œuvre bien sûr, mais aussi son nom, son prix de vente, etc. Elle a fait cela dans le respect de nos idées, en sublimant le travail de départ. Cet échange nous a beaucoup apporté !

Peut-on parler de démarche de professionnalisation ?

B. C. : Dans un sens oui. Il faut comprendre que le potier passe beaucoup de temps à produire dans son atelier, le métier veut cela et il est difficile d'en sortir. Centrés sur notre art, nous ne sommes pas assez dans la recherche d'opportunités, nous ne cherchons pas à nous vendre, en dehors de nos boutiques et des marchés. Les ateliers de recherche sur la nouvelle cuisine et les claustras nous ont ouvert de nouvelles portes. Nous avons eu un peu de mal à y aller au départ, mais maintenant que le premier pas est fait, nous voulons que cette belle aventure continue !

Que va-t-il se passer maintenant ?

B. C. : Ces initiatives ont pu vivre grâce à une dynamique de groupe, entre les potiers, mais aussi avec des partenaires extérieurs : Loul Combres, la mairie de St-Jean-de-Fos, Argileum et la communauté de communes... Nous voulons faire perdurer cet esprit, notamment en faisant vivre le local Paulet. Rencontres et conférences avec des architectes, des sociologues, des artisans... nous avons plein d'idées ! Nous allons poursuivre le travail de recherche et proposer des prototypes aux restaurateurs. Quant aux claustras, ils seront à découvrir en taille réelle à l'automne (lire-contre).■



Béatrice Constans à l'œuvre

RENDEZ-VOUS

Les potiers vous attendent nombreux à l'occasion du marché des potiers de St-Jean-de-Fos, les 6 et 7 août prochains !

Les claustras grandeur nature seront à découvrir à l'occasion des Journées nationales de la céramique les 15 et 16 octobre.

Retrouvez toute l'actualité de l'association des potiers sur www.potiersdestjeandefos.com



Cabanes en cavale

Kinya Maruyama

Du 11 juin au 18 septembre 2016

Jardin de l'Abbaye d'Aniane



Ouverture du jardin et programme détaillé sur :
www.cc-vallee-herault.fr

alentours Edition spéciale Grand Site de France du magazine de la Vallée de l'Hérault
Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bélarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas,
Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-
Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-
et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan, Vendémian

www.cc-vallee-herault.fr

 A Vivre - Vallée de l'Hérault